



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025

29 octobre 2025



Conférence des cadres  
retraités de Montréal



# OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE



# LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR



Transmis le 14  
octobre à 16h09



CONFÉRENCE DES CADRES RETRAITÉS DE MONTRÉAL

## AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

Par la présente, vous êtes convoqué.e à l'assemblée annuelle des membres de la Conférence des cadres retraités de Montréal.

Il vous sera servi, des breuvages accompagnés de fromage, biscuits et grignotines, pour vous permettre d'échanger avec vos collègues avant la rencontre.

DATE : Le mercredi 29 octobre 2025

HEURE : Accueil à compter de 14h, début de l'assemblée à 14h45

ENDROIT : Au Sanctuaire Marie-Reine-des-Cœurs, **4000, rue Bossuet** (angle Sherbrooke), Montréal, au sous-sol. La salle est à proximité de la station de métro Cadillac.

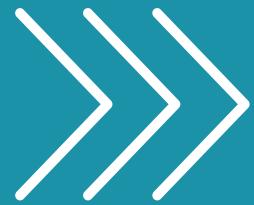
### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 24 avril 2024
4. Modification des statuts et règlements
5. Rapport de la présidente d'élection
6. Rapport du trésorier
7. Cotisations des membres
8. Nomination d'un expert-comptable
9. Rapport des responsables de comité
10. Rapport du président
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée



# Ordre du jour

- 1 Ouverture de l'assemblée**  
Président d'assemblée: Gilles Lachance
- 2 Lecture de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour**
- 3 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 24 avril 2024**
- 4 Modification des statuts et règlements:**  
André St-Germain
- 5 Rapport de la présidente d'élection:**  
Gina Angelil
- 6 Rapport du trésorier:** André St- Germain
- 7 Cotisations des membres:**
- 8 Nomination de l'expert-comptable:**  
André Philippe Hébert



# Ordre du jour (suite)

## **9 Rapport des responsables des comités:**

**Retraite:** Gilles Lachance

**Assurances:** Gilles Lachance

**Activités sociales et culturelles:** André St-Germain

**Recrutement:** André Philippe Hébert

**Communications:** Marie Desraspe par: Francine Caron

## **10 Rapport du Président**

## **11 Période de questions**

## **12 Levée de l'assemblée**



# RÉSOLUTION par:



# ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 AVRIL 2024

# AGA 2024, tenue le 24 avril au 5751 Avenue Pierre de Coubertin, Salle Joseph Thibodeau, Montréal



CONFÉRENCE DES CADRES RETRAITÉS DE MONTRÉAL

Procès-verbal de l'assemblée annuelle de la Conférence des cadres retraités de Montréal tenue le mercredi 24 avril 2024, au 5751 Avenue, Pierre-De Coubertin, salle Joseph Thibodeau, Montréal.

## 1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Gilles Lachance, président, procède à l'ouverture de l'assemblée à 15 h 20 et souhaite la bienvenue à tous.

Mme Claudette Rousseau, secrétaire de la Conférence, s'excuse auprès des membres pour le changement de salle de dernière minute. Elle explique que c'est un malentendu avec le responsable du Sanctuaire Marie Reine-des-Cœurs où devait avoir lieu l'assemblée annuelle comme habituellement. Elle prend sur elle cette erreur, car elle a dû en quelques heures trouver une autre salle à proximité de cette dernière.

## 2) LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Proposée par : M. Serge Godin  
Appuyée par : M. Jacques Huberdeau

*Adoptée à l'unanimité*

## 3) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 27 SEPTEMBRE 2023

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 27 septembre 2023 en remplaçant au point 8.4, à l'avant-dernier paragraphe, «... les assurances des retraités, les membres doivent...» par «... les assurances des nouveaux retraités, ces derniers doivent ...».

Proposée par : M. Yvon Langlois  
Appuyée par : M. Paul Cormier

*Adoptée à l'unanimité*

## 4) MODIFICATION À L'ARTICLE 22 DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

M. Gilles Lachance explique qu'afin d'alléger la procédure actuelle, pour l'élection 2024 une modification à l'article 22 des règlements de la CCRM a été approuvée par le CA du 8 février 2024. Cette modification fait l'objet d'un avis de motion que le CA présente aujourd'hui. En résumé, à compter de la présente élection, 2 appuis de membres en règle sont requis, soit celui d'un proposeur et d'un secondeur, pour soutenir une candidature aux postes du CA, au lieu de cinq comme auparavant.

Après avoir lu l'avis de motion, il demande le vote.

Il est proposé d'adopter la modification aux règlements généraux telle que déposée dans l'avis de motion.

Proposée par : M. Roger Lajoie  
Appuyée par : Mme Céline Filion

*Adoptée à l'unanimité*







# RÉSOLUTION par:



# MODIFICATION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

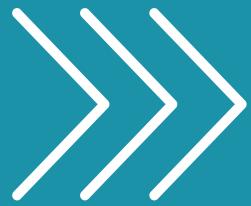
## André St-Germain



## Article 1.6 – Transmission de documents

Ajout proposé :

Tout document peut être transmis par courrier postal ou électronique.



## Article 2.1.1 – Conditions d'admission

Texte actuel :

Être un cadre retraité de la ville de Montréal ou son conjoint survivant;

Modification proposée :

Être un **cadre ou professionnel retraité** de la ville de Montréal **ou conjoint survivant**;



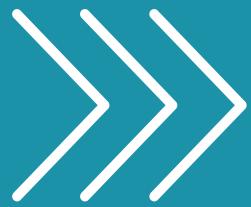
## Article 2.2.1 – Cotisation initiale

Texte actuel :

Lors de son adhésion à la corporation le membre doit payer le montant de cotisation initiale en vigueur;

Modification proposée :

Lors de son adhésion à la corporation le membre **cadre ou professionnel** doit payer le montant de cotisation initiale en vigueur;



## Article 2.2.3

Texte actuel :

S'il souhaite demeurer membre de la corporation le conjoint survivant d'un membre doit payer le même montant de cotisation périodique.

Modification proposée :

S'il souhaite demeurer membre de la corporation le conjoint survivant **doit payer le même montant de cotisation qu'un membre retraité**.



## Article 3.2 Convocation

Texte actuel :

Toute assemblée de membres est convoquée à une date fixée par le conseil d'administration. La convocation est envoyée par la poste, par courrier électronique ou par tout autre moyen, aux dernières coordonnées connues de chaque membre au moins 10 jours ouvrables à l'avance. Elle doit indiquer le lieu, la date et l'heure de l'assemblée et contenir une proposition d'ordre du jour ainsi que, le cas échéant, toute proposition d'amendement aux présents règlements.



## Article 3.2 Convocation

Modification proposée :

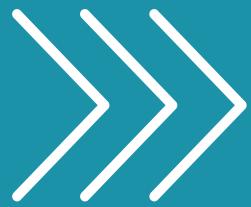
Toute assemblée de membres est convoquée à une date fixée par le conseil d'administration. La convocation est envoyée par la poste, par courrier électronique ou par tout autre moyen, aux dernières coordonnées connues de chaque membre au moins 10 jours **avec envoi des documents y compris les modifications aux statuts et règlements.** Elle doit indiquer le lieu, la date et l'heure de l'assemblée et contenir une proposition d'ordre du jour ainsi que, le cas échéant, toute proposition d'amendement aux présents règlements.



## Article 4.3.2 - Durée et alternance des mandats

Modification proposée :

Tous les administrateurs sont élus pour un mandat de deux ans.  
Lors des assemblées générales annuelles tenues durant une année paire, quatre postes d'administrateurs sont à combler.  
Lors des assemblées générales annuelles tenues durant une année impaire, les cinq autres postes d'administrateurs sont à combler. Les administrateurs sortants sont rééligibles



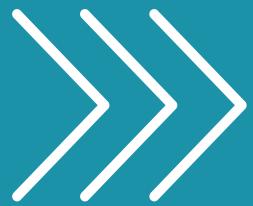
## Article 4.3.4 - Mise en candidature

Texte actuel :

L'assemblée générale annuelle élit tous les administrateurs pour un mandat de deux ans. La mise en candidature se fait sur place sur proposition d'un membre appuyée par un autre membre. La candidature d'un membre proposée et appuyée devient officielle par son acceptation par le membre concerné. Un membre peut proposer sa propre candidature. Celle-ci devient alors officielle lorsqu'elle est appuyée par un autre membre.

Modification proposée :

L'assemblée générale annuelle élit tous les administrateurs pour un mandat de deux ans. La mise en candidature se fait sur place **par la personne intéressée**, appuyée par un autre membre. **Elle peut également avoir été faite par écrit à l'avance par quelqu'un qui ne peut être présent à l'Assemblée, mais doit être appuyée par un membre présent.** La candidature d'un membre proposée et appuyée devient officielle par son acceptation par le membre concerné.



## Article 5.2- Première assemblée

Texte actuel :

Immédiatement après chaque assemblée générale annuelle, une réunion du conseil d'administration nouvellement élu a lieu aux fins d'élire ou de nommer les administrateurs qui assumeront les fonctions de dirigeants prévues aux articles 6.3 à 6.6. Un même administrateur peut cumuler les fonctions de secrétaire et de trésorier. D'autres sujets, tel que les dates des assemblées à venir peuvent également figurer à l'ordre du jour de cette réunion pour laquelle aucune autre convocation écrite n'est requise.



## Article 5.2- Première assemblée

Modification proposée :

Immédiatement après chaque assemblée générale annuelle, une réunion du conseil d'administration nouvellement élu a lieu aux fins de nommer les administrateurs qui assumeront les fonctions de dirigeants (**présidence, vice-présidence, trésorerie et secrétariat**). **Les personnes sont nommées pour un mandat d'un an renouvelable.** Un même administrateur peut cumuler les fonctions de secrétaire et de trésorier. D'autres sujets, tel que les dates des assemblées à venir peuvent également figurer à l'ordre du jour de cette réunion pour laquelle aucune autre convocation écrite n'est requise.



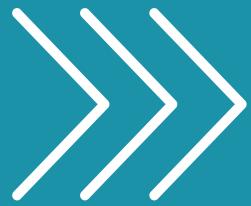
## Article 5.3 - Convocation

Texte actuel :

Le conseil d'administration doit se réunir au moins six fois par année. La date de chaque assemblée peut être convenue entre les administrateurs lors de l'assemblée qui la précède, ou de la manière prévue à l'article 5.2. Un minimum de quatre administrateurs représentant 50% + 1 des personnes siégeant au conseil d'administration peuvent conjointement convoquer des assemblées supplémentaires du conseil d'administration. Les administrateurs sont alors convoqués par courrier électronique ou par tout autre moyen, au moins deux jours à l'avance.

Modification proposée:

Le conseil d'administration doit se réunir au moins six fois par année. La date de chaque assemblée peut être convenue entre les administrateurs lors de l'assemblée qui la précède, ou de la manière prévue à l'article 5.2. Un minimum de quatre administrateurs représentant 50% + 1 des personnes siégeant au conseil d'administration peuvent conjointement convoquer des assemblées supplémentaires du conseil d'administration. Les administrateurs sont alors convoqués par courrier électronique ou par tout autre moyen, **au moins sept jours à l'avance**.



## Article 5.6 - Visioconférence

### Ajout proposé

Les administrateurs peuvent, si tous sont d'accord, tenir une assemblée du conseil d'administration à l'aide d'une plateforme de visioconférence permettant à tous les participants de communiquer oralement entre eux.



## Article 5.9.1 - Égalité

Texte actuel :

Si une résolution obtient un nombre égal de votes contre elle et en sa faveur, la majorité n'est pas atteinte et la proposition est rejetée. Ni le président du conseil d'administration, ni, le cas échéant, le président d'assemblée ne disposent d'un vote prépondérant.

Modification proposée :

*Si une résolution obtient un nombre égal de votes contre elle et en sa faveur et que la majorité n'est pas atteinte le président du conseil d'administration, ou, le cas échéant, le président d'assemblée dispose alors d'un vote prépondérant.*



# RÉSOLUTION par:



# RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

## Gina Angeli

# **Conférence des Cadres Retraitées de Montréal**

## **Rapport de la présidente pour les élections 2025**

Pour les élections 2024-2025, une modification à l'article 22 des règlements de la CCRM afin d'alléger la procédure actuelle a été approuvée par le CA du 8 février 2024 et a fait l'objet d'un avis de motion ratifié par l'assemblée générale de 2024.

Ce qui a fait en sorte que depuis l'élection 2024, 2 appuis de membres en règle sont requis, soit celui d'un proposeur et d'un secondeur, pour soutenir une candidature aux postes du CA.

Par ailleurs, depuis 2022 c'est par courriel que les propositions sont déposées pour exprimer la volonté d'un membre de se présenter, ou de seconder la candidature d'un autre membre. Tous les membres actifs de la CCRM ont été rejoints.



**Trois (3) postes administrateurs restent en poste:**

**Vice-présidence :**

André St-Germain

**Administrateurs :**

Marie Deraspe, Gina Angeli

**Six (6) postes étaient à pourvoir :**

***Président :***

Gille Lachance (fin de mandat)

***Secrétaire :***

Poste vacant

***Trésorier***

Poste vacant occupé temporairement par André St-Germain

***Administrateurs :***

Francine Caron (fin de mandat)

André Philippe Hébert (fin de mandat)

Serge Godin (fin de mandat)

**Au poste de président : 1 candidature a été reçue : Gilles Lachance**

**Au poste de secrétaire : Johanne Tanguay**

**Aux postes d'administrateurs : 1 candidature a été reçue : Serge Godin**

Les postes suivants demeurent vacants :

- Pour un mandat de 2 ans, le poste de trésorier;
- Pour un mandat de 2 ans, 2 postes d'administrateurs.

Je profite de l'occasion pour lancer une invitation afin de compléter le CA et dans ce sens aurait-on des intéressés dans la salle?

Gina Angeli

Présidente d'élection

Le 17 septembre 2025

3/3



# RAPPORT DU TRÉSORIER

## André St-Germain



**Voici le rapport financier de la CCRM  
au 31 décembre 2024.**

**Préparé par André St-Germain  
et Gilles Lachance**

**CONFÉRENCE DES CADRES RETRAITÉS DE MONTRÉAL**

**RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2024**

<b><u>PRODUITS</u></b>	<b><u>2023</u></b>	<b><u>2024</u></b>
Cotisation des membres	47 649 \$	41 692 \$
Revenu d'activités	26 968 \$	16 910 \$
Revenu des intérêts	2 697 \$	3 200 \$
Ristourne	4 402 \$	4 500 \$
<b>Total du chiffre d'affaire</b>	<b>81 716 \$</b>	<b>66 302 \$</b>

**ACTIVITÉS 2024**

	<b><u>REVENUS</u></b>	<b><u>DÉPENSES</u></b>	<b><u>COÛTS NETS</u></b>
Retrouvailles	1 920 \$	7 780 \$	5 860 \$
JPA Golf	10 250 \$	20 155 \$	9 905 \$
Table champêtre	4 740 \$	8 680 \$	3 940 \$
Orchestre Métropolitaine	0 \$	2 000 \$	2 000 \$
			<b>Total : 21 705 \$</b>

**AVOIRS AU 31 DÉCEMBRE 2024**

Placements garantis	114 618,41 \$
Compte chèque	15 415,10 \$
Compte épargne	11 224,53 \$
Épargne Placements Québec	31 802,98 \$
<b>Total : 173 061,96 \$</b>	



## COTISATIONS DES MEMBRES

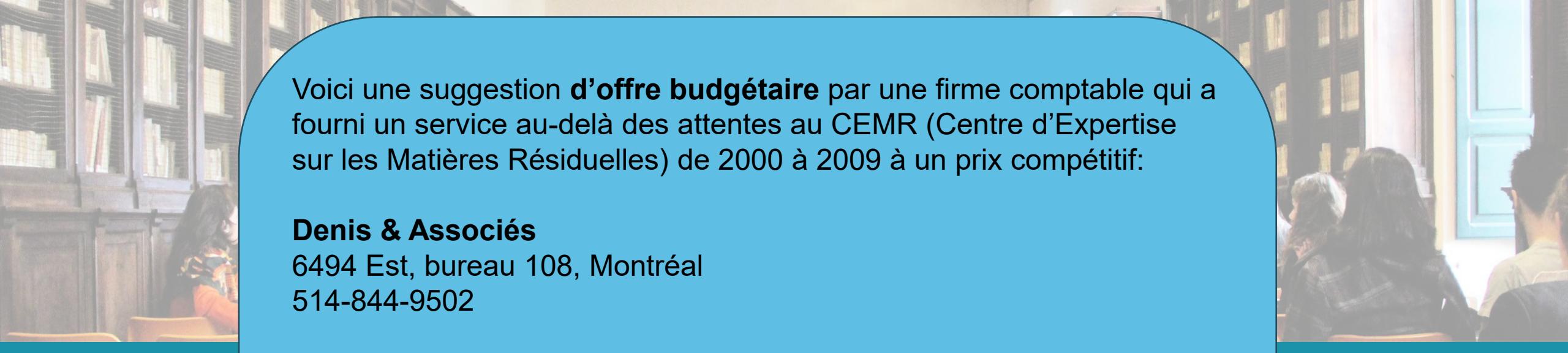


# RÉSOLUTION par:



# NOMINATION D'UN EXPERT-COMPTABLE

**André Philippe Hébert**



Voici une suggestion **d'offre budgétaire** par une firme comptable qui a fourni un service au-delà des attentes au CEMR (Centre d'Expertise sur les Matières Résiduelles) de 2000 à 2009 à un prix compétitif:

**Denis & Associés**

6494 Est, bureau 108, Montréal  
514-844-9502

**Mission d'examens:**

2024 sans documents préparés: **5000\$**  
2025 et 2026 avec nos documents disponibles : **3000\$/an**

**Mission de compilation:**

Rapport chiffré, tabulé, quelques comptes vérifiés, déclarations fiscales, états financiers et **Avis au lecteur.** (Moins étoffé et moins cher)

**2024: 2000\$**

**2025 et 2026: 1500\$/an**

Honoraires et Offres de prix plus précises à venir selon nos documents disponibles.



# RÉSOLUTION par:



# RAPPORT DES RESPONSABLES DE COMITÉS



## Rapport des responsables des comités:



**Retraite:** Gilles Lachance



**Assurances:** Gilles Lachance

**Activités sociales et culturelles:** André St-Germain

**Recrutement:** André Philippe Hébert

**Communications:** Marie Desraspe, par: Francine Caron



**Rapport des responsables des comités:**

**Retraite:** Gilles Lachance

**Assurances:** Gilles Lachance

➡ **Activités sociales et culturelles:** André St-Germain

**Recrutement:** André Philippe Hébert

**Communications:** Marie Desraspe, par: Francine Caron

# Orchestre Métropolitain de Montréal, Église Ste-Claire, le 24 janvier 2025

« Songe à  
l'Italienne » et  
« Éternel Orlando »,  
Maison de la Culture  
Mercier, les 15 mars  
et 30 nov 2024





À la Table champêtre de la Microbrasserie  
**Uncle Broue** de Mirabel, le 28 juin 2024







**Les tirages à la Table  
champêtre de Mirabel!**











**Remarquez qu'il y a toujours des sourires!**





**GOLF À BELOEIL,**  
**le 11 sept 2024**



Merci à Mario Perreault et  
Roger Lajoie pour leur  
implication à chaque année!





« Nous avons terminé presque les derniers! »





Dîner retrouvailles du 27 nov. 2024 à l'École des Métiers  
de la Restauration et du Tourisme de Montréal

















## **Rapport des responsables des comités:**

**Retraite:** Gilles Lachance

**Assurances:** Gilles Lachance

**Activités sociales et culturelles:** André St-Germain



**Recrutement:** André Philippe Hébert

**Communications:** Marie Desraspe, par: Francine Caron



**Constat: le nombre de membres décroît  
légèrement au fil des années;  
actuellement nous sommes 436 membres**

À l'interne: première action simple et reconnue qui ne coûte que la volonté et la passion:  
**Un membre invite un autre retraité(e) qu'il connaît bien à se joindre à nous.**

27 octobre 2025

Avec plus d'énergie,  
de stratégie et d'investissements:

# **Stratégie et outils pour accroître la visibilité de l'association et le recrutement de membres.**

Présenté à :



Présenté par :

**EFFET  
BOOMERANG**  
AGENCE DE PUBLICITÉ

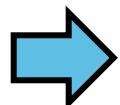
Voici les grandes lignes!

## **Mandat / Objectifs généraux de l'association**

- Augmenter le nombre de membres.
- Rejoindre davantage de cadres retraités et professionnels (tels que professionnels, scientifiques, arpenteurs, technologues, etc.) de la Ville de Montréal.
- Collecter légalement des adresses courriel (conforme à la Loi 25).
- Trouver des idées d'activités attrayantes et conviviales pour séduire de nouvelles cibles et faciliter le recrutement.
- Définir des stratégies pour développer des partenariats destinés à enrichir les offres et les événements.
- Image de marque : rajeunir l'identité visuelle de l'association pour séduire de nouvelles cibles.

# Stratégies préliminaires

**La stratégie de recrutement repose sur quatre axes : visibilité, acquisition, conversion et fidélisation**



## 1 Accroître la visibilité de l'ACPRM auprès des cibles

- Collaboration avec la ville pour tenir des kiosques à l'Hôtel de Ville dans les différents arrondissements afin de présenter l'organisme, inviter les employés à s'inscrire à l'infolettre et inviter les membres potentiels à une activité découverte.
- Production d'une vidéo promotionnelle de 30 secondes avec un contenu durable destinée à faire la promotion de l'ACPRM et diffusée sur des plateformes tierces menant au site Web de l'ACPRM.
- Tenue d'activités découvertes dans chaque arrondissement pour séduire de futurs membres (vivre l'expérience ACPRM).
- Encarts et articles dans les bulletins internes et syndicaux municipaux.
- Présence sur LinkedIn pour rejoindre les cadres retraités par réseau professionnel.

# Stratégies préliminaires (suite)

2

## Collecte d'adresses courriel conforme à la Loi 25

- Création d'une page de destination dédiée à la promotion de l'ACPRM avec invitation à s'inscrire à l'infolettre et organisation d'un tirage parmi les inscrits + affichage de la vidéo promotionnelle.
- Offre de participation gratuite à un événement à une date fixe avec tirage d'un panier cadeau en prix de présence. (Événement découverte réunissant membres actuels et prospects en réflexion.)
- Code QR de la page de destination intégré à tous les supports imprimés et numériques.

3

## Conversion des intéressés

- Création d'une campagne courriel pour garder le contact avec les recrues potentielles (présentation → témoignage et offre d'inscription à l'infolettre → offre de participation à l'événement découverte → offre d'adhésion).
- Événements thématiques démontrant la valeur de l'ACPRM et favorisant la convivialité.

# Stratégies préliminaires (suite)

## 4 Fidélisation et engagement

- Développement du programme de parrainage : récompense pour les membres qui recrutent.
- Publication des témoignages de membres sur le site et dans les infolettres.
- Valorisation des événements sur le site, les réseaux sociaux et dans les infolettres.

## 5 Partenariats et commandites

- Partenariats avec des producteurs locaux, agences de voyages, commerces culturels et recherche de commanditaires durables.
- Offres exclusives aux membres : dégustations, rabais, chèques-cadeaux, paniers-cadeaux.

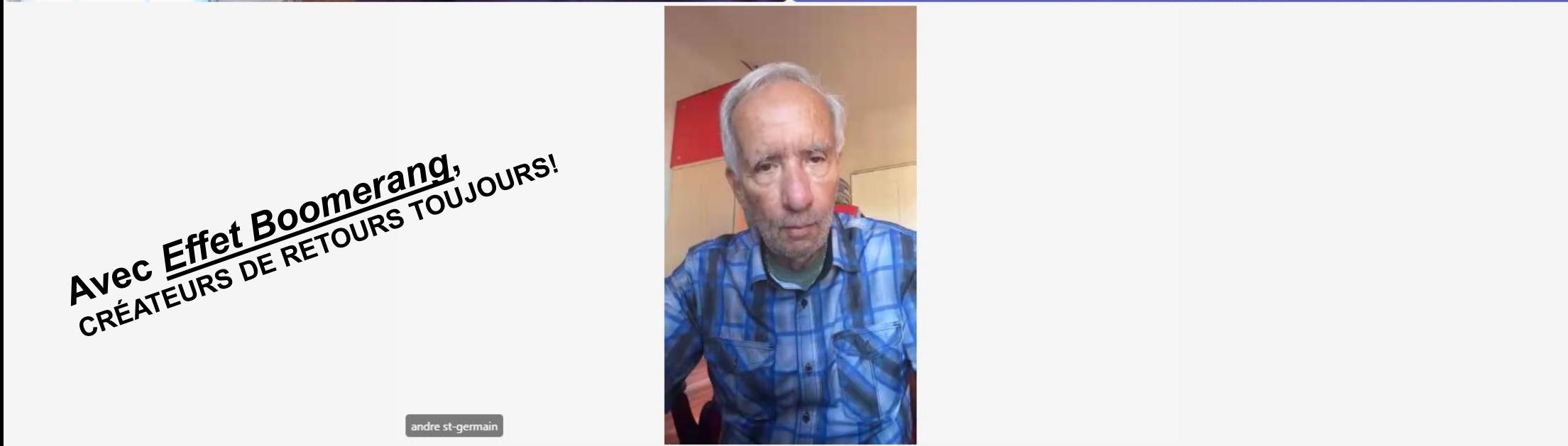
Objectif : accroître l'attractivité et la valeur perçue de l'adhésion.

# Livrables

- Stratégie
- Univers graphique de la promotion
- Dépliant promotionnel (design et rédaction)
- PowerPoint modifiable (incluant rédaction du contenu promotionnel)
- Capsule vidéo promotionnelle de 30 secondes incluant rédaction
- Calendrier de déploiement (pour vous aider à planifier vos actions)

## Cadeau!

**Modernisation du logo actuel**



andre st-germain

Avec Effet Boomerang,  
CRÉATEURS DE RETOURS TOUJOURS!

# Échéancier

Période	Actions principales
<b>Octobre</b>	<p>Rédaction et peaufinage de la stratégie promotionnelle/ redéfinition des livrables pour atteindre les objectifs.</p> <p>Analyse du client et des compétiteurs, productions d'un tableau d'inspiration pour valider la direction artistique, production du carton promotionnel et de la vidéo de promotion.</p> <p>Rédaction du plan de déploiement stratégique contenant les actions à réaliser sur l'année pour augmenter les inscriptions.</p> <p>27 octobre remise au CA maquette aboutit du carton + présentation : proposition ajustement logo + univers graphique + base PowerPoint V1 + scénario vidéo 30 secondes.</p>

## Échéancier (suite)

Période	Actions principales
<b>Novembre</b>	<p>Suivant approbation des éléments remis le 27 octobre, finalisation logo + dépliant + PowerPoint et production de la vidéo promotionnelle.</p> <p>Si budget restant : production texte et consignes pour la programmation d'une page de destination de la campagne et recommandations pour ajustement du site pour faire le lien avec la campagne (typo, couleurs, traitement des images et des textes).</p>
<b>Février</b>	Organisation par le client de l'événement découverte à L'Espace pour la Vie destiné au rassemblement des membres et des membres potentiels avec annonce des activités de l'année + prix de présence) et activation du programme de parrainage.

Premier jet!

Publicité  
à la  
verticale  
pour  
dépliant,  
cellulaire,  
etc.



**L'association  
pour les cadres et  
professionnels retraités  
de la ville de Montréal !**

POUR PARTAGER ENSEMBLE UNE RETRAITE  
ACTIVE ET DIVERTISSANTE !



## C'est si bon de continuer à partager de bons moments avec nos pairs.

Depuis 1994, la CCRM rassemble les cadres retraités de la Ville de Montréal dans un esprit de camaraderie et de plaisir partagé.

En 2025, la CCRM devient l'ACPRM et nous sommes fiers d'accueillir les professionnels dans notre belle famille. Bienvenue à tous !

### Rejoindre l'ACPRM, c'est :

- Rester connecté à votre milieu et à vos anciens collègues.
- Participer à des activités culturelles, sociales et sportives dans une ambiance conviviale.
- Partager ces moments avec votre conjoint de vie, chez nous on est rassembleur !
- Découvrir de nouveaux horizons.
- Bénéficier de visites guidées dans les infrastructures de la Ville, juste pour nous !

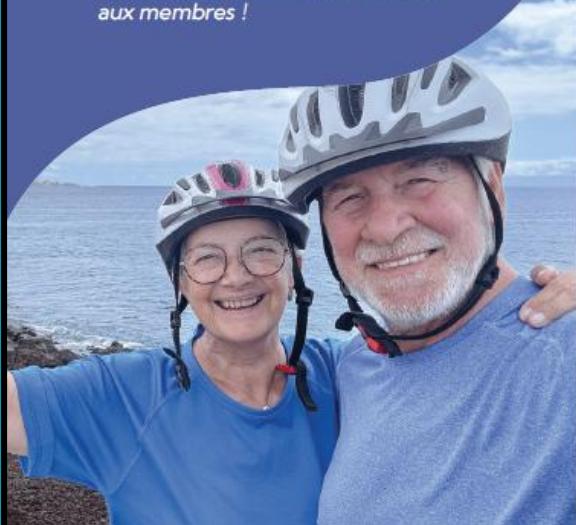
# Pourquoi adhérer ?

POUR UNE RETRAITE STIMULANTE !

Être membre de l'ACPRM, c'est choisir une retraite riche en relations humaines et en découvertes. C'est aussi continuer à faire partie d'une grande famille, où la courtoisie et la bienveillance sont au cœur de chaque rencontre.

## Combien ça coûte ?

*Pour une participation symbolique de seulement 4 \$ par paye vous avez accès à toute notre programmation et à des avantages exclusifs réservés aux membres !*



Nos membres profitent de :



## PROGRAMME PARRAINAGE

Ensemble, on a plus d'avantages. Opération : chaque membre en amène un !



## ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES

dîners, voyages, sorties culturelles, sports, conférences.



## AVANTAGES EXCLUSIFS

rabais, cadeaux, partenariats locaux.



## SOUTIEN

Besoin de conseils pour votre retraite ? Nous avons des experts pour vous !



**L'ACPRM,  
c'est bien plus qu'une association,  
c'est rejoindre une grande famille !**

Contactez André-Philippe au : 514 499-1130

**VOUS AIMERIEZ VIVRE L'EXPÉRIENCE  
AVANT DE VOUS DÉCIDER ?**

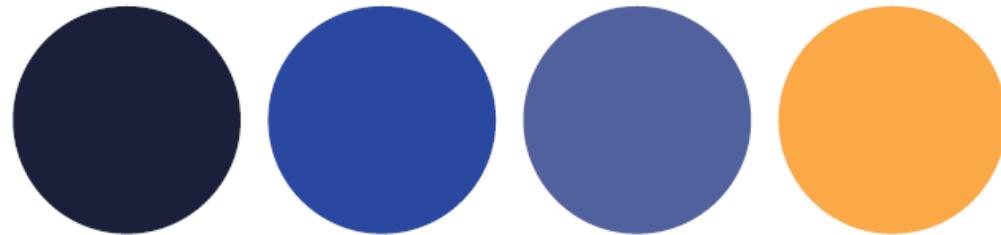
Contactez-nous pour participer à une activité découverte et courrez la chance de gagner un panier-cadeau !  
Un tirage par trimestre parmi les participants, les gagnants seront affichés sur notre site Web.



7245, rue Clark, bureau 305, Montréal  
[acprm.org](http://acprm.org)  
[xxx@xxx](mailto:xxx@xxx)

# Proposition créative

## Proposition de couleurs et de typographie



Kumbh sans

**Lorem ipsum dolor sit amet,  
consectetur adipiscing elit.**

**LOREM IPSUM DOLOR SIT AMET**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Curabitur semper ultricies cursus. Duis facilisis tristique velit a accumsan. Donec efficitur sit amet ligula ac sagittis. Fusce imperdiet pulvinar congue. Integer ac ornare lacus. Vivamus porta nibh est, at aliquet risus varius eget. In dictum aliquet libero, et elementum nunc pharetra nec.

## Style photographique

Des sourires!



## Logo actuel



## Logo avant/après



(sur fond blanc seulement)

## Proposition d'évolution du logo



La publicité sera aussi disponible en format horizontal pour les autres technologies de l'Information

En équipe avec nos partenaires!



MERCI!



Association des cadres et des professionnels  
retraités de la Ville de Montréal



**Rapport des responsables des comités:**

**Retraite:** Gilles Lachance

**Assurances:** Gilles Lachance

**Activités sociales et culturelles:** André St-Germain

**Recrutement:** André Philippe Hébert

**Communications:** Marie Desraspe, par: Francine Caron





## CCRM 2025

### Comité des communications

Membres :      Marie Deraspe responsable  
                     Francine Caron  
                     André Saint-Germain

Dans la version de 2014 de nos statuts et règlements (que nous proposerons sous peu de remplacer) aucune communication électronique n'était prévue. Tout devait se faire par voie postale.

C'était sans tenir compte de la réalité du XXI<sup>e</sup> siècle.

La pandémie nous avait forcés à amorcer un virage vers le numérique afin d'éviter les contacts physiques en général. Nous avons donc continué sur cette lancée. Presque tous les envois sont maintenant acheminés par courrier électronique. Il ne reste qu'une trentaine de membres qui ont reçu nos informations par la poste. Ce nombre diminue chaque année.



Un sondage annuel est réalisé pour cibler les membres qui souhaitent recevoir le bottin et l'agenda en version papier. Une centaine de personnes ont répondu par l'affirmative pour obtenir l'un ou l'autre de ces documents. Ce nombre aussi continue de diminuer à chaque année, ce qui génère également une économie pour les finances de la CCRM.

Au besoin, dès l'hiver prochain (quand les 'snowbirds' se seront envolés vers des contrées plus chaudes), les réunions du c.a. pourront être tenues par visioconférence grâce à l'équipement disponible à l'ACMM

Le site internet continue son œuvre. Des photos des différents évènements y seront déposées régulièrement.

Le comité des communications collabore également avec les autres comités de la CCRM afin de diffuser les informations relatives à nos activités (recrutement, activités sociales et culturelles, etc),

Nous tenons également à souligner la collaboration de l'équipe de la permanence qui relaie de façon électronique nos communiqués, nos info-lettres, nos annonces à nos membres.



# RAPPORT DU PRÉSIDENT

## Gilles Lachance



# PÉRIODE DE QUESTIONS





# LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Masque et Ppt de  
base: S.A. Merci!



# RÉSOLUTION

par:



**Merci pour votre présence et votre attention!**  
**... Il reste encore un peu de vin, du fromage**  
**et des grignotines!**